AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-3-75012353

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 F

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

Tél. nouveau n° 92. 42. 68

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C.C.P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

BULLETIN N° 29 du 4 MARS 1975.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER.-

Certains périthèces (formes de conservation hivernale du champignon dans les feuilles tombées à l'automne) sont à maturité, alors que dans de nombreuses situations les Poiriers ont largement dépassé le stade à partir duquel les premières contaminations sont possibles (stade C3-D, du tableau des stades-repères reproduit au verso).

Dans tous les vergers favorables à la Tavelure, il est conseillé d'effectuer un premier traitement (s'il y a lieu, attendre que le stade C3_D soit atteint).

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA.-

Les premiers insectes sont apparus, en différents endroits, dès le 17 Février mais, jusqu'alors, les sorties n'ont pas été, dans l'ensemble, très importantes.

Dès le retour du beau temps, l'activité de ce ravageur va s'accentuer et, dans les cultures où des attaques sont à redouter (1), il y aura lieu d'effectuer un traitement.

Il est rappelé que, contre cet insecte, il n'y a plus lieu d'intervenir lorsque la tige florale atteint une vingtaine de centimètres de longueur.

(1) - Dans la mesure du possible, s'assurer de la présence de l'insecte, soit par piégeage (panneau englué, ou de préférence, cuvette jaune), soit par observations directes dans la culture.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE LA CAROTTE ET MOUCHE DE L'OIGNON.-

Il est rappelé que, contre ces ravageurs, le traitement du sol avant semis ou plantation, est la technique qui donne les meilleurs résultats.

N.B.- Pour les produits à utiliser contre les ennemis des cultures indiquées ci-dessus, consulter la liste transmise l'an dernier, en mars (liste ci-jointe pour les nouveaux abonnés).
La liste des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente, mise à jour au 1er Janvier 1975, paraîtra dans le numéro de Mars de la revue PHYTOMA.

Clermont-Ferrand, le 4 Mars 1975.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

P358

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 918 du 4 Mars 1975.

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

TABLEAU N° 1 – STADES-REPÈRES DU POIRIER

O A B C C3 D

D3 E E2 F F2

G H I J